

Les eaux de Spa opèrent le miracle plus mystérieusement, c'est la Sauvenièrre qui a seule toutes les prérogatives de la fécondation.

Une femme stérile n'a qu'à tenir le pied dans une fosse qui a à peu près la forme d'un pied ou d'un soulier, qui porte le nom de *pied de St-Remacle*; et dans ce cérémonial elle doit boire un verre d'eau de la Sauvenièrre, avec une ferme confiance de concevoir, et elle n'y manquera pas. Je ne sçai si les diverses promenades dont on a enrichi les environs de la Sauvenièrre, ne contribueront pas à faciliter l'opération du mystère conformément au sens des vers suivans :

Non, Monsieur Oliva, non je n'en boirai plus,
Vos Eaux d'Aix sont ma foi trop fades;
Quoique vous me disiez pour vanter leurs vertus,
Elles ont fait plus de cocus
Qu'elles n'ont guéris de malades.

DE LIMBOURG qui ici se moquait, du remède qu'il préconisait pourtant, se reprend et ajoute après cette raillerie ;

Mais trêve de badinage : on doit convenir qu'il y aurait de la malignité à faire entrer la galanterie trop généralement dans cet effet des Eaux Minérales; car si elles peuvent guérir diverses incommodités qui empêchent la génération, il n'y a pas de doute qu'elles ne puissent guérir l'impuissance ou la stérilité qui en sont les suites.

Faisons d'abord bonne justice du racontar rapporté ci-dessus par DE LIMBOURG sur la prétendue précaution des bourgeois de Francfort ; et que sur son affirmation tous ceux ayant fait œuvre d'historiographe ont répété. (1)

Les *Amusemens des Eaux de Schwalbach* (Liège 1738), où il a puisé cette particularité, ne disent pas cela, voici comment ils s'expriment :

« Je pense que c'est la bonne compagnie, plutôt que les grandes vertus des Eaux minérales, qui attirent à Schwalbach tant de monde de toutes sortes d'états et de conditions. Les Allemands de l'un et l'autre sexe cherchent les occasions de se divertir et ils les trouvent aisément dans ce lieu. Les femmes de Francfort surtout stipulent dans leur contract de mariage, que leurs maris leur donneront de quoi aller aux Eaux de Schwalbach, lorsque le médecin le trouvera nécessaire, ce qui met le mari dans la nécessité d'y aller aussi. Mais comme un marchand ne saurait s'absenter et abandonner son domicile durant trois semaines, il est obligé de faire de fréquens voyages à la ville qui en est éloignée de 12 lieues. Les femmes jouissent alors d'une liberté qu'elles n'ont pas dans leurs maisons, où elles travaillent comme des servantes à gages (p. 11). »

Et plus loin (p. 27), parlant des bois et des bosquets qui environnaient la source, où les dames allaient seules se promener, l'auteur ajoute cette remarque :

« Les femmes paroissent toutes sortir de cet endroit-là assez satisfaites. Plusieurs d'entr'elles, auparavant stériles, ont eu le bonheur de donner des

(1) JEAN D'ARDENNE, le dernier venu, l'a fait également en son remarquable *Guide* publié chez Orell et Fussli, p. 24.

héritiers à leurs maris. J'en connois aussi, qui persuadées de la vertu merveilleuse de ces eaux et ne pouvant y aller elles-mêmes, prient leurs maris de faire le voyage pour elles et de leur rapporter de ces eaux pour en boire. Quoique le mari prenne seul les bains, la dame après son retour devient bientôt grosse, ce qui est franchement fort commode et pour l'homme et pour la femme. »

Mais sur ce point des visites à nos fontaines, faites anciennement par les jeunes femmes, il nous faut épuiser la matière : elle doit nous donner lieu en effet à certaines rectifications.

Bovy écrit ce qui suit en ses *Promenades historiques*, t. II p. 77 : « A la fin du XIII^e siècle (1) les nouveaux mariés avaient coutume de » conduire leurs femmes aux eaux de Spa, dans la persuasion que ces » sources jouissaient d'une propriété fécondante. »

NAUTET dit à propos de nos eaux : « Autrefois deux sortes de » personnes se rendaient à Spa : les malades et les jeunes mariés, déjà » au XV^e siècle les nouveaux étaient dans l'usage de conduire leurs » femmes aux eaux de Spa (2). »

Or ce qui a donné lieu à ces deux chroniqueurs et à leurs copistes de parler ainsi, n'est autre chose que cette observation faite par le médecin DE HEËR, à propos des bobelins ou visiteurs : « Ceux qui viennent » à Spa, ou bien ils sont sains et viennent boire les eaux pour leur » plaisir comme font les nouveaux mariés et ceux qui viennent y » courtiser leurs maitresses ; ou bien ils sont malades. » On voit qu'il n'est nullement question, pour les premiers, de venir chercher à Spa un remède contre la stérilité. Ajoutons que le médecin français LA FRAMBOISIÈRE qui écrivit sur nos eaux au XVII^e siècle, prétendait qu'elles « rabaissaient le caquet de madame Vénus » !

Nos fontaines, en général, eurent de bonne heure la réputation de combattre la stérilité. Et cette vertu ne s'attacha pas d'abord à la seule Sauvenièrre. GILBERT LYMBORH, énumérant les maladies qu'elles guérissent, termine ainsi sa liste : « Elle ayde contre strangulations et » suffocations de matrice ; en outre, elle renforce l'amany (3) par trop » relâchée et humide et la dispose de telle sorte qu'elle retient le fruit » conçu, chassant la stérilité » (3).

Le célèbre Bernard PALISSY, parle de nos eaux dans son livre : *Le moyen de devenir riche*, etc. Paris, in-8°, 1636 (p. 39 et 40). Cette partie traite de la nature des eaux et fontaines. L'auteur introduit sur la scène deux personnages ; l'un dit : « Il n'est pas jusqu'aux

(1) Mettons XV^e siècle pour être dans la vérité.

(2) *Notices historiques*, t. III, p. 35. — DARDONVILLE, Lambert LEZAACK, dans leurs « *Traité* » des Eaux minérales de Spa avaient répété le même fait.

(3) *Des fontaines acides de la Forest d'Ardenne et principalement de celle qui se trouve à Spa*, MDLIX.

femmes qui n'y aillent, afin de concevoir ». Et l'autre répond par cette remarque qui est peut-être plus médicale et philosophique que malicieuse : « Je sais bien que plusieurs y sont allées boire de la dite eau, qui eussent eu plus de profit de boire du vin » (1).

Plus tard, DE HEER, dans son livre fameux intitulé *Spadacrène*, dont nous avons déjà donné un extrait plus haut, renchérit sur les affirmations de ses prédécesseurs. Et nous voyons jusqu'aux artistes faisant mordre le cuivre pour représenter les vues des sources spadoises, mettre en vedette leur vertu prolifère dans des vers pompeux placés au bas de leurs gravures. Tels ceux-ci que nous trouvons sous une vue du Pouhon :

« De la Source Pouhon est icy l'effligie
Par toute l'Europe reconnue sans seconde.
Ostant la jaunisse, guarit l'hydropisie
Et la femme stérile, elle la rend féconde.
Restitue appétit à ceux qui l'ont perdu
Et rend couleur rosée aux pâles et livides,
Purifie le sang fait d'un chyle corrompu,
Donnant la santé aux cachectique et tabides. »

Ils faisaient tenir à la Sauvenière ce langage :

« Mon nom de tous costez s'est enfin répandu
L'Europe a reconnu tout ce que je scay faire.
A l'espoir d'un chacun j'ay si bien répondu
Que pour guérir tous maux l'on me croit nécessaire.
On estend aujourd'huy mes vertus, mon pouvoir,
Jusqu'à faire plaisir aux jeunes mariées
Qui n'ayant point d'enfans sont toutes assurées
Qu'on rencontre chez moy le moyen d'en avoir. »

Ni le proluxe pasteur HERBETO, curé de Fexhe, en sa volumineuse hagiographie de St-Remacle (2), ni l'abbé COURTEJOIE, dans ses *Illustrations de Stavelot*, ne font la moindre allusion aux extraordinaires effets que peuvent retirer les femmes de l'usage de la Sauvenière. Le premier de ces biographes ne parle pas non plus

...du précieux tabernacle
Où se voit imprimé le pied de Saint Remacle (3).

Quant au second, en rappelant que le grand apôtre a béni les eaux de Spa, il signale la prétendue relique sans autre commentaire.

On ne sait rien de précis sur l'empreinte primitive qui a dû disparaître depuis longtemps. Evidemment, il faut admettre qu'elle

(1) PALISSY, cité par VILLENFAGNE, *Mélanges de littérature et d'histoire*, Liège, 1788, p. 347.

(2) *Explication historique et morale sur la vie, etc., de St-Remacle*, Liège, 1702, 2 vol., in-8°.

(3) Rousé, *La Nymphé de Spa. Poème*, 1882.

ne fut jamais qu'un de ces caprices de la nature, comme il s'en voit tant et qu'il ne s'agissait là que d'une petite excavation jadis remplie d'argile, comme il s'en trouve souvent dans le schiste de notre région.

Sa vague ressemblance avec la marque qu'eût laissé un pied posé dans de la boue, aura donné naissance à la légende. C'est ce que dit en d'autres termes le médecin DARDONVILLE. « On s'est imaginé qu'elle avait la forme d'un pied d'homme, et sur cela la dévotion superstitieuse a bâti une grande histoire (1) ».

Le seul livre qui décrive ce prétendu vestige du passage de l'apôtre à la fontaine, est celui intitulé les *Amusemens* dont on a pu lire l'extrait ci-dessus p. 118. Avant cela aucun des auteurs qui se sont occupés de Spa, ne l'a dépeint.

Le médecin DE LIMBOURG qui a imité cet ouvrage des *Amusemens des Eaux de Spa*, en s'en appropriant même le titre, reproduit presque mot pour mot, cette description. Seulement, il l'adapte à l'époque (1763), où paraissait son livre (2).

Or, dans la seconde édition qu'il fit paraître un peu moins de vingt ans après (1782), il remarque que :

« Ce n'était déjà plus l'ancien pied de St-Remacle, mais une forme qui était visiblement l'ouvrage de l'art. Le magistrat sans pitié pour l'ancienne relique l'a fait ôter et y a substitué une nouvelle forme taillée dans une pierre d'un pavé neuf qu'on y avait fait depuis peu ».

On doit conclure de ce qu'on vient de lire, que la substitution du simulacre nouveau de l'empreinte, à l'ancienne authentique, a eu lieu entre les années 1763 et 1781.

Et c'est par erreur que HENAUX rapporte sur la foi d'un on-dit, que ce changement s'est fait postérieurement à cette date.

A la p. 106, en note, il a écrit ce qui suit :

« Au commencement du siècle, dit-on, on a relégué dans le voisinage, le bloc de roche où se voyait l'empreinte vénérée ; on l'a remplacée par une pierre bleue, bien carrée, bien lisse, dans laquelle on a taillé très proprement la forme d'un pied. On ne fit point là, assurément, œuvre d'intelligence archéologique ».

Rectifions l'historien sur un point. Ce n'est pas la forme d'un pied que le tailleur de pierre a donné à son œuvre ; mais celle d'une chaussure. A preuve que l'empreinte est pointue du bout et que le talon est profondément indiqué.

DARDONVILLE précisant l'endroit où elle se trouve, en donnait les dimensions : « Au devant du petit parapet qui entoure la niche, à

(1) *Des eaux minérales de Spa, etc. Guide ou Description historique, etc.*, Liège, 1830, p. 24.

(2) *Nouveaux Amusemens des Eaux de Spa*, Liège, 1763.

huit pieds de la source, existe la cavité longue de huit pouces et de trois de largeur ».

Et STAHL, alias HETZEL, la décrivait ainsi (p. 182 et suiv.).

« Cette empreinte célèbre, qui fait de la fontaine de la Sauvenière une fontaine unique en son genre, se trouve à droite du petit dôme, sous le pavillon entre les deux poteaux de droite qui le soutiennent. La roche dans laquelle on la voit aujourd'hui est enclavée entre les dalles qui pavent le sol de ce pavillon.

» A quelques lignes de l'extrémité de cette empreinte, se lit, gravée dans le roc, cette inscription d'une précision presque cabalistique *Le Pied*.

» Les deux lettres initiales du nom du saint, S. R. sont gravées de chaque côté.

» Assez grossière de forme, quoique dessinée hardiment, cette empreinte est celle d'un très grand pied; et si on ne devait apprendre plus tard qu'elle n'a pas toujours été ce qu'elle est, on en pourrait conclure contrairement à la vérité que le pied de St-Remacle était d'une grandeur démesurée et qu'il avait des proportions peu élégantes. Creusée dans le roc, profonde de trois pouces au moins, il est rare qu'elle ne soit pas remplie de l'eau qu'y versent les buveurs malicieux qui n'ont rien à attendre de sa vertu spéciale et qui espèrent sans doute, rendre ainsi plus méritoire, l'usage que d'autres ont à en faire.

III.

Selon la croyance de nos aïeux, St-Remacle n'avait pas laissé que ce vestige de son passage à la Sauvenière.

On y montrait autrefois une pierre qui conservait aussi l'empreinte de sa main. Cette pierre, où se voyait une figure assez informe de doigts étendus, était également l'objet de la vénération des buveurs d'eau minérale. Toujours à cette même source, il y avait le four où St-Remacle cuisait son pain (1). « Ce four, disait assez irrévérencieusement l'auteur des *Amusemens*, n'est qu'un trou assez petit, naturellement creusé dans une roche voisine, ce qui n'est pas mesuré à l'appétit de cette taille, si son estomac était proportionné à ses pieds et à ses mains » (2).

L'anonyme, en prêtant ainsi au saint apôtre des extrémités peu esthétiques, devançait de beaucoup JULES JANIN, qui voyait « une frêle Parisienne venir mettre son petit pied *chaussé de satin* dans l'empreinte repoussante de ce grand pied plat chaussé de sandales » (3).

Un sieur DELEAU, auteur d'un manuscrit faisant partie du fond Capitaine (4), rapporte aussi qu'il existait jadis, au-dessus de la

(1) *Amusemens des Eaux de Spa*, MDCCXXXIV, v. p. 118 et 119.

(2) *Ibidem*.

(3) *Les délices de Spa*, 1847, broch. publiée sans nom d'auteur.

(4) Bibliothèque de l'Université de Liège.

fontaine de Groesbeeck, un ermitage ou une chapelle nommée *Hutte St-Remacle*, qui était réputée pour avoir été habitée par ce saint.

Et puisque nous sommes en train d'énumérer les lieux spadois auxquels cet apôtre a attaché son nom (1), citons pour son analogie avec la nôtre une empreinte qui se voit ou se voyait, à Targnon, sur l'Amblève, et qui portait également, suivant BORGNET, le nom de *Pas-St-Remacle* :

C'est un rocher sur lequel on prétend reconnaître l'empreinte d'un pied qui ne serait autre que le pied de l'apôtre des Ardennes. Il en existe encore un à la Géronstère (2), près de Spa, où toute femme stérile qui désire ne plus l'être, n'a qu'à venir prendre place. J'ignore si celui que nous pouvons apercevoir d'ici possède la même vertu; mais ce que je sais, c'est que de semblables pèlerinages seraient à coup sûr plus fréquentés aujourd'hui s'ils promettaient le contraire (3).

Est-il besoin de dire que de nos jours, la nyade de la Sauvenière, pas plus que le saint apôtre des Ardennes ne sont invoqués par les jeunes épousées. Et que vaines sont les adjurations des statisticiens qui constatent une diminution de la population chez les races latines.

Par ce temps où les partisans de la doctrine de l'économiste Malthus sont plus nombreux que jamais, et où les morticoles ont mis à la mode chez les jeunes mères, le curetage et l'ovariotomie — comme l'a spirituellement fait remarquer le conteur Jérôme Pimpurniaux, les eaux spadoises verraient bien plus nombreuses s'acheminer vers elles, les théories d'époux et d'épouses, s'ils étaient assurés d'y trouver... le contraire de la fécondité!

ALBIN BODY,

archiviste de la ville de Spa.

(1) Nous laissons à d'autres le soin de s'occuper du *Mur du diable* de Pepinster, et de diverses légendes également relatives à notre saint.

(2) L'auteur a été mal servi par sa mémoire: il a voulu dire la Sauvenière. — Une erreur semblable est faite par REINSBERG, *Calendrier belge*, II, 136, qui attribue la vertu prolifique à la fontaine de Groesbeeck, et qui renvoie du reste à BORGNET, *Guide*, à BOVY, *Promen. histor.*, II, 80, et à WOLF, *Niederl. Sagen*, p. 227.

(3) PIMPURNIAUX (Ad. BORGNET). *Guide du voyageur en Ardenne*, t. I, p. 42-43.



BIBLIOGRAPHIE

Henri-le-Conscrit, roman historique, par I. NOSRIPE. — Un vol. in-8° de 368 p. — Alb. Hermann, éd. Verviers 1901. — Prix : 1 fr. 60.

Le nouveau roman de M. NOSRIPE a pour sujet l'histoire d'un jeune Ardennais qui, appelé par la conscription — nous sommes au siècle dernier — parvient à échapper à son sort, erre au pays durant plusieurs années, se décide un jour à se rendre à l'armée, prend part à la guerre d'Espagne au cours de laquelle il est fait prisonnier, et trouve enfin, de retour dans son village, un repos bien gagné. Une histoire d'amour, touchante en sa simplicité, entremêle ses péripéties dans les aventures de ce modeste héros, et l'ensemble constitue un petit roman très attachant, conté et écrit sans prétention, avec une sincérité parfaite.

Nos lecteurs connaissent la manière de M. NOSRIPE dont le précédent volume, une chronique ardennaise intitulée *Noirbroqua-le-Pendu*, a été signalé en son temps ici-même (tome V, 1897) par des extraits (p. 65 et p. 103) et par un compte-rendu (p. 162). On sait que l'auteur, bien placé du reste pour connaître les mœurs ardennaises, fait preuve dans leur description d'un très grand souci d'exactitude, et sait éclairer la psychologie rudimentaire de ses personnages par des traits bien populaires et bien wallons.

Nous retrouvons ces qualités dans *Henri-le-Conscrit*, spécialement au cours des pages où l'auteur raconte l'existence difficile du réfractaire, obligé de prendre un faux nom, de se déguiser, et finalement contraint, pour vivre, de se mettre au service du brigand Magonette, de qui il accepte une mission assez caractéristique des mœurs de ce temps.

Magonette était un voleur de grand chemin, très redouté, mais que sa résistance audacieuse aux autorités avait gratifié d'une réputation d'héroïsme aux yeux des paysans. La renommée lui attribuait une force extraordinaire, une grande énergie, une activité remarquable. On racontait ses exploits dans les veillées, en exaltant sa bravoure et en vantant sa générosité envers les pauvres gens. Magonette et son acolyte Géna terrorisèrent si bien la contrée que des notables se virent contraints de traiter avec lui et de lui payer un tribut. L'exemple fut suivi, et les deux brigands finirent par rançonner la généralité des propriétaires du pays. Moyennant une contribution annuelle, payable en deux ou quatre termes, les particuliers recevaient un sauf-conduit en bonne et due forme, et vivaient désormais tranquilles en leur logis et par les routes. A la suite de diverses péripéties de ce roman, Henri le réfractaire accepta la mission d'opérer pour le compte de Magonette le recouvrement de cette contribution. On devine les aventures pittoresques qui attendent notre brave et naïf jeune homme dans l'exercice de cette charge singulière.

L'auteur en profite pour nous donner de curieux détails sur la vie paysanne d'autrefois et sur les mœurs du temps. Il signale même diverses superstitions peu connues, et confirme par exemple (p. 150) que pour le paysan ardennais, la rencontre d'un prêtre est de mauvaise augure. Il fait dire à l'un de ses personnages (*loc. cit.*) : « Je connais une accoucheuse qui simule la plus vive alarme chaque fois qu'elle doit fonctionner un vendredi ou le treize d'un mois quelconque ; elle allume des cierges, récite des prières en les commençant par la fin et fait une quantité de momeries pour conjurer le sort. En cas d'une issue fatale, elle attribue celle-ci au jour fatidique ; mais, neuf fois sur dix, elle obtient un heureux dénouement qu'elle présente comme le résultat de ses conjurations, qui ne sont pas oubliées quand il s'agit de déterminer son salaire » (1).

Plus haut parlant d'une pauvre femme typique, l'auteur dit (p. 100) : « On racontait que cette vieille réprouvée faisait de longs détours pour ne pas passer devant les crucifix et que, s'il lui arrivait de rencontrer sur son chemin de petits morceaux de bois ou des fétus de paille placés en croix, elle entraînait dans une violente colère et les écartait à coups de bâton en proférant d'affreux blasphèmes. A son approche, les enfants se sauvaient, les mères prenaient leurs nourrissons sur les bras et bon nombre de gens faisaient un signe de croix à la dérobée ; partout on s'abstenait soigneusement de lui faire l'aumône en nature, car elle passait pour être sorcière... Elle ne manquait jamais de parler de malélices, de sorts jetés, de souris ou de rats envoyés chez certains particuliers par quelque suppôt de l'enfer ; ou bien elle racontait des histoires de fantômes, de revenants, de cauquemares (*sic*) ou de loups-garous. On aurait dit qu'elle cherchait à accréditer la réputation qui lui était faite et à justifier la crainte et l'aversion qu'elle inspirait. » Ce dernier trait est juste : c'est aussi souvent par crainte que par charité que l'on fait l'aumône, dans certains villages, à des vieilles qui, parfois, paraissent elles-mêmes convaincues de leur puissance fatidique et n'hésitent pas à souhaiter, dans une grande variété de formules les maux les plus terribles aux paroissiens qui, d'aventure, repoussent leur prière (2).

Ces courts extraits, que nous pourrions aisément multiplier montrent l'intérêt que présente presque à chaque page le roman de M. NOSRIPE pour l'amateur de nos traditions populaires.

Nous pouvons donc, ne fût-ce qu'à ce point de vue, en recommander la lecture au public de *Wallonia*.

O. C.

(1) Sur la suspicion qui frappe les sages-femmes au village, voir ci-dessus, t. VI (1898), p. 75.

(2) Voir du reste, ci-dessus, t. VI (1898), p. 75, dernier alinéa.

Li Famille Tassin, roman historique [en wallon liégeois] par Alph. TILKIN. Dessins de M. Joseph RULOT; préface de M. Maurice WILMOTTE. — Un vol. in-12 de 330 p., Mathieu Thone, éd. Liège 1900. — Prix : 3 fr. 50.

Voici, en raccourci, ce que dit de cette œuvre, remarquable à tous égards, le critique wallon du journal *Le Petit Bleu*, de Bruxelles, n° du 20 mars dernier :

« Bien que M. TILKIN ait adopté lui-même le sous-titre de « roman historique », qu'il ait fait de son mieux, suivant ses propres termes pour respecter l'histoire », son œuvre n'en est pas moins avant tout une étude de mœurs et de caractères. Le roman n'est « historique » que parce que la révolution belge offrait un terrain éminemment propice au développement des passions dont la peinture séduisait l'auteur.

» L'habileté de métier, acquise par M. TILKIN au cours de sa longue carrière d'auteur dramatique, se révèle, dans les moindres détails de charpente de l'œuvre. M. TILKIN a choisi et coordonné de telle sorte les diverses intrigues de son sujet que le lecteur y trouve non seulement l'expression du plus pur patriotisme, mais aussi de la tendresse la plus intime. L'épanouissement du bonheur familial, le sentiment paternel du vieux Tassin, l'héroïque esprit de sacrifice de sa fille aînée Bâre, le déchaînement de la passion brutale cher Houbert Massin, ou de la bestialité cynique chez F'ifne Boleu, le martyr résigné de M^{me} Bernard, les sournoises vilénies de l'espion hollandais, tout concourt à accorder la gamme des émotions, à varier l'impression de lecture. Et non seulement M. TILKIN s'est montré expert en l'art de relier des thèmes nettement différenciés, mais il a pleinement réussi à les développer. Son style se plie aisément aux exigences du sujet. Ses croquis de mœurs sont enlevés avec une verve et une netteté de trait remarquables; les épisodes patriotiques frémissent d'une émotion communicative et la simplicité de style, qui produit une impression si intense dans les scènes de douloureuse intimité, préserve l'auteur des outrances du genre dans les quelques rares chapitres mélodramatiques.

» *Li Famille Tassin* prouve indiscutablement que le genre du roman est parfaitement accessible au wallon, et je ne doute pas que l'accueil fait à l'œuvre en Wallonie ne lui apporte toutes les formes de succès qu'elle mérite ».

D'autre part, M. Olympe GILBART dans *La Meuse*, de Liège, après avoir rappelé les essais de romans précédemment publiés en wallon, écrit notamment :

« Avec *Li Famille Tassin*, qui est un véritable roman comportant toutes les exigences du genre, M. Alphonse TILKIN crée le roman wallon. Cette fois il y a une intrigue, on trouve une action habilement et logiquement déroulée, les effets sont gradués avec science et le dénouement couronne l'œuvre. *Li Famille Tassin* procède de la forme classique.

» ... M. TILKIN est animé d'un vrai tempérament dramatique et, maintes fois, au théâtre, j'ai fortement senti son autorité dans les scènes poignantes où il expose la détresse des heures douloureuses de la vie. ... Aussi les pages les plus attachantes de son roman sont celles qui peignent les situations émouvantes. ... La discrétion qu'il a mise dans l'intervention — très périlleuse en un livre wallon — de personnages historiques vaut également d'être notée.

» ... M. TILKIN sait dresser sur pieds un personnage et s'entend à camper une scène. J'ai pris goût aux petits portraits, raccourcis rapides qui lui permettent, en quelques mots d'une justesse pénétrante de définir un individu, comme ses traits d'observation originale lui suffisent pour établir un décor.

» ... Et puis la langue est souple, variée, d'un coloris chaud, avec des brusqueries amusantes. Sans compter que le roman est fécond en émotions patriotiques, puisqu'il célèbre le geste héroïque de nos ancêtres, et que M. TILKIN s'entend à merveille à faire revivre l'enthousiasme généreux de nos têtes.

» *Li Famille Tassin* doit être lue par tous ceux qui aiment notre vieil idiome liégeois. Ils puiseront dans cette lecture les fraîches et réconfortantes sensations que leur procure la verdure vigoureuse de notre franc parler.

» Le volume ne leur déplaira pas. Il est édité avec un goût parfait et de plus il est illustré par notre grand sculpteur, qui est aussi un magnifique dessinateur, M. Joseph RULOT. Il renferme quatre superbes dessins, où l'on retrouve le talent puissamment suggestif, l'art hautement pensif de l'auteur du monument Defrecheux, dont l'artiste a fait une magistrale synthèse et un symbole harmonieux de l'âme wallonne ».

Nous ne pouvons que nous rallier à ces appréciations autorisées.

O. G.

NOTES ET ENQUÊTES

8. **Pratiques pour conjurer les sorts.** — La croyance aux sorciers qui s'est perpétuée même jusqu'aujourd'hui dans nos campagnes, amena naturellement certains gens à chercher des procédés ou des pratiques de nature à conjurer ou à annihiler les mauvais effets d'un sort jeté contre une personne ou une famille. Le métier pouvait être lucratif, mais il était dangereux, car l'autorité ecclésiastique, d'accord avec l'autorité civile, poursuivaient avec raison ces exploiters de la crédulité populaire.

Les pratiques employées par ces gens qui avaient la spécialité de déjouer les sorts sont curieuses à signaler. Nous relevons les suivantes dans le dossier de l'information tenue par le sieur Collin, pasteur de Frasnes, commissaire nommé par M. l'official du diocèse de Cambrai, à la charge de Daniel Vandereelden, dit la Caille, maréchal de Melle, accusé de faire nuitamment des cérémonies superstitieuses en manière d'exorcismes », en 1728.

Melle était un village du Tournésis, appartenant aujourd'hui à l'arrondissement de Tournai, canton de Celles.

Voici les prescriptions faites d'ordinaire par le maréchal de Melle :

1. Il ordonnait de faire une neuvaine comprenant la récitation de neuf *Pater* et neuf *Ave Maria* le premier jour, et la diminution d'un *Pater* et d'un *Ave Maria* chacun des jours suivants.

2. Boire de l'eau bénite et manger du pain bénit, le matin à jeun.

3. Boire de l'eau bénite trois fois par jour.

4. Mettre un cierge en main du malade. Et, pendant un quart d'heure, le maréchal lisait dans un gros livre des prières en une langue incompréhensible aux assistants. Les témoins constataient que ce maréchal devenait tout en sueur. Un autre témoin déclarait « qu'il lui a dit qu'il étoit tout en chaleur et qu'il souffroit beaucoup à son sujet. »

5. Prescrire d'ouïr la messe le mercredi, le vendredi et le samedi de la première semaine, puis trois messes en un jour la seconde semaine.

6. Donner un paquet de poudre à prendre en deux fois.

Daniel Vandereelden avait tout avantage à maintenir ceux qui venaient le consulter dans la croyance qu'ils étaient sous le coup d'un maléfice. Il s'offrait même parfois à faire comparaître la sorcière devant les yeux de sa victime, mais l'offre ne séduisait guère et était toujours rejetée.

Une veuve, habitant le village de Maulde, avait eu un cheval malade et conta au maréchal, ainsi qu'elle en déposa elle-même dans l'information, qu'« elle avoit cru d'avoir vu sortir de l'écurie par différents jours, vers les 8 heures du soir, une beste en forme d'un asne, avant la maladie du dit cheval. » Le prétendu guérisseur répondit imperturbablement : « Si dans le temps qu'on voyoit sortir le susdit asne de l'écurie, on auroit tiré sur iceluy avec une flèche, on auroit reconnu la sorcière. » Ce maréchal affirmait qu'il y avait trois sorcières à Maulde.

Une autre réputation de Vandereelden étoit qu'« il sçavoit les secrets de faire revenir les vols. » Un habitant de Patrieux, hameau de Beclers, victime d'un vol de laine, ayant recours à son intervention, reçoit de lui comme réponse « qu'après les premiers vingt quatre heures écoulé, il ne pouvoit plus le faire revenir. »

Les renseignements qui ont servi à écrire cette note sont tirés d'un dossier de l'avocat fiscal de Hainaut, Losson, farde 3, aux archives de l'Etat, à Mons.

ERNEST MATTHIEU.

9. La lune et le sexe des nouveaux-nés. — On lisait récemment dans la *Revue des traditions populaires* (t. XV, 1900, p. 589), cette croyance relevée par M^{me} VAUGOIS dans le département de la Loire-Inférieure :

« Lorsque la lune change de quartier dans les trois jours qui suivent un accouchement, le prochain enfant qui naîtra sera d'un sexe différent. »

Cette croyance existe également en Belgique, tant au pays flamand qu'en Wallonie.

Dans son n° 2 du 14 janvier 1900, le *Journal d'Accouchements*, de Liège, donnait, à propos de la procréation des sexes, une correspondance de M^{me} Louise Debauche, accoucheuse à Uccle-lex-Bruxelles. Cette honorable praticienne s'exprime entre autres comme suit : « Je me permets de vous communiquer une remarque que j'ai faite depuis trente ans. Je ne m'attribue pas les connaissances du docteur Schenck, qui prétendait par sa méthode pouvoir faire procréer les sexes à volonté ! Ce que je puis affirmer sur 6,035 accouchements faits par moi dans la même localité, c'est

que j'ai toujours vu que s'il y avait nouvelle lune pendant les neuf jours qui suivaient l'accouchement, l'enfant qui naissait après, étoit d'un autre sexe, même quatorze ans plus tard. J'en ai encore eu la preuve cette semaine ; je puis citer bien des familles où cette prédiction s'est toujours réalisée. »

Le rédacteur en chef du *Journal d'Accouchements*, M. le D^r N. CHARLES, professeur d'accouchements et chirurgien-directeur de la Maternité de Liège, fait suivre cette communication d'un petit commentaire.

« Nous devons d'abord, dit-il, féliciter M^{me} Debauche de son esprit observateur ; elle a vu, elle a retenu, elle a pris des notes, elle a réfléchi et discuté, c'est parfait. La lune a-t-elle une certaine influence sur la conception ? Au premier abord, la réponse négative ne paraît pas douteuse et la question elle-même semble extra-scientifique. Pourtant M. Spring, l'ancien et illustre professeur de clinique interne à Liège, n'osait pas la nier. Un médecin liégeois, d'une rare intelligence, le D^r Duvivier, affirmait ne se tromper que rarement dans la prévision du sexe à l'aide du changement de lune... »

Nous laissons au lecteur le soin de conclure.

JOSEPH DEFREGHEUX.

10. Deux nouveaux jouets. — Il s'agit de deux jouets qu'ont inventés (ou appropriés) l'an dernier les gamins liégeois. Le journal *L'Express* a donné en son temps la description de ces deux amusettes, et nous nous contentons de reprendre son texte — ayant eu le loisir de constater du reste que les jouets dont il s'agit continuent, comme on dit, « à faire fureur » chez nos gamins et paraissent définitivement entrés dans leurs mœurs. Il s'agit d'abord d'un jouet qu'on pourrait nommer acoustique. Cela consiste en une grosse bobine et une ficelle de moyenne grandeur. L'un des bouts de la ficelle est tourné et noué autour de la bobine de telle sorte que celle-ci puisse s'y mouvoir à frottement doux. L'autre bout est également noué sur lui-même, de manière à former une anse de 30 centimètres environ de longueur. Cette anse est passée par l'opérateur autour du front et de l'occiput d'un petit camarade qui désire se prêter à l'expérience ; celui-ci retient la ficelle en appliquant dessus ses deux mains ouvertes, lesquelles doivent en même temps recouvrir et fermer les oreilles.

L'opérateur, se plaçant en face de son camarade, prend la bobine et tend la ficelle ; il fait ensuite tourner la bobine sur elle-même, en la tenant des deux mains par les deux bouts. Le frottement de la bobine sur la ficelle produit une série de craquements qui rappellent la canonnade des boîtes à poudre les jours de fête. Si le mouvement est plus rapide, l'effet rappelle alors le « bruit de la mer », qu'on entend dans les coquillages profonds (Souvenir d'Ostende) et dans les plumiers d'autrefois, en serbianc — *les gôhî*.

Ce petit jouet acoustique fait la joie de nos gamins, qui ne comprennent pas comment un petit bruit, presque imperceptible en soi, produit dans leur tête un pareil vacarme.

L'opérateur, quant à lui, jouit avec délices de l'émerveillement de son petit camarade !...

L'autre jouet est infiniment plus simple à manier. Il s'agit d'un couvercle de boîte cylindrique à conserves, trouée au milieu, avec une ficelle passée dans le trou, tenue par un gros nœud. A l'autre bout de la ficelle, le gamin court, faisant rouler le couvercle sur son rebord, comme un cerceau minuscule. Ce jouet est peu compliqué, mais il est amusant et tout-à-fait de saison au printemps, puisqu'il donne l'occasion de courses et de folles gambades.

C'est sur nos boulevards qu'il semble avoir été imaginé. On ne l'avait pas rencontré précédemment; mais en quelques semaines, l'usage avait rayonné jusqu'aux confins de la ville et même dans la banlieue. Or, un an plus tard, dans son numéro du 5 mai 1901, *Le Petit Bleu* de Bruxelles, signale le même jeu comme faisant fureur en ce moment « dans tous les endroits où se réunit la maraicherie bruxelloise ». Et aussitôt, *L'Express* de Liège, reprenant cet entrefilet du *Petit Bleu*, rappelle qu'il a lui-même signalé le premier, dans son numéro du 4 mars 1900, le jouet en question et en revendique l'invention pour les « valeureux Liégeois en herbe », constatant avec une satisfaction non dissimulée le succès de leur invention, que la Capitale vient de consacrer d'une façon si remarquable...

Cuique suum. Il faut rendre à César ce qui appartient à César. *L'Express* a bien mérité du folklore !

11. **Les médecins à l'urine.** — Il y eut, autrefois, paraît-il, des médecins à l'urine. La tradition a conservé le souvenir d'un de ces praticiens, de Tongres, qui jugeait la maladie des gens à la simple inspection d'un peu de leur urine qu'on lui apportait dans une bouteille. On raconte là-dessus diverses facéties plus ou moins libres, où la science du célèbre docteur est mise en défaut par le fait que, chemin faisant, le porteur ayant par mégarde brisé ou renversé le flacon qui lui était confié, l'urine qu'il présente au magicien... a changé de sexe !

Or, la « science » de ces « médecins » est déçue et se retrouve, paraît-il, dans le domaine de la médecine populaire. Fin novembre dernier, un guérisseur comparut devant le tribunal de Liège. C'était, dit-on, le fils d'un vieux médecin qui avait, dans le pays de Vaux-sous-Chèvremont, la réputation de guérir les malades à l'aide de remèdes familiers. Il avait hérité de la réputation de son père et les naïfs villageois le consultaient avec confiance. Ses procédés de diagnostic étaient plutôt primitifs. Le plus souvent notre guérisseur ne voyait pas ses malades. Il se prononçait sur leur cas en examinant d'un œil expérimenté... leur urine contenue dans une bouteille. C'est ce qu'exprime un témoin avec beaucoup d'à-propos en disant que S... était *on docteur al pihotte*. De nombreux malades vinrent d'ailleurs affirmer le même fait. L'accusé fut condamné pour exercice illégal de l'art de guérir.

O. G.



A propos d'un troglodyte moderne

En me frayant un passage dans les épaisses broussailles qui recouvrent en grande partie les rochers du « Val des Moines », à Ombret, je me trouvai soudain en face d'une petite caverne, dont l'entrée à peu près circulaire mesurait environ cinquante-cinq centimètres de diamètre. Je me fauillai dans cet étroit boyau qui s'étend à peine sur une longueur de deux mètres, et j'arrivai dans une petite place d'une dizaine de mètres carrés de superficie et de quatre mètres de hauteur.

Je finis vite par m'habituer à la demi-obscurité qui régnait dans la grotte et à distinguer assez facilement tout ce qui s'y trouvait.

Je fus passablement étonné d'y apercevoir de nombreux bâtons introduits dans les crevasses de la voûte et auxquels pendaient des dépouilles de lapins, des herbes séchées et un vieux pardessus. Une rangée de pierres partant du fond de la place vers l'entrée, délimitait assez bien la forme d'une litière humaine; les plumes, les feuilles mortes et les peaux d'animaux sauvages qui y étaient accumulées, confirmèrent vite mon opinion; un foyer formé tout simplement de quatre blocs de calcaire contenait encore un tas de bois à demi consumé; enfin, vers l'entrée de la petite salle, un fragment de roche assez volumineux, et dont les rugosités étaient tachées de sang et jonchées de poils, avait dû servir de table, tandis qu'un plus petit dont la face supérieure était polie, constituait l'unique siège.

En renversant ce fauteuil rudimentaire, je découvris dans une crevasse toute une provision de pommes de terre, de noisettes, d'autres fruits séchés et une croûte de pain frais; tout me prouvait donc, à l'évidence, que l'absence du solitaire n'était que momentanée et je m'empressai de sortir et de me blottir dans les buissons, décidé à connaître un peu plus les mœurs de cet intéressant misanthrope.

Je commençais à me lasser quand, à la nuit tombante, je vis apparaître un grand vieillard, à moitié vêtu, chez qui la barbe et les

cheveux longs et blancs indiquaient un âge très avancé. Il déposa à l'entrée de la grotte un paquet assez volumineux, explora du regard les environs et n'apercevant rien d'insolite, rechargea son colis et entra dans la grotte.

Il ressortit presque aussitôt et se dirigea vers le ruisseau qui serpente dans la vallée; après avoir écorché et dépouillé un gros lapin, il se mit en mesure de le rôtir en introduisant les pattes postérieures de la proie dans des bâtons fendus, plantés dans le sol. Quand le gibier fut jugé à point, il le dépeça, tira de sa poche une croûte de pain et commença son repas primitif en se désaltérant, comme Diogène, dans le creux de ses mains. Il fuma deux ou trois pipes en guise de dessert, et se retira dans son repaire; à peu près certain qu'il s'était couché, j'allais me découvrir, quand brusquement, et à mon grand étonnement, je le vis reparaître, très inquiet et scrutant anxieusement les environs; il m'aperçut et suivit vivement le sentier qui débouche de la forêt.

Devinant son inquiétude, je m'empressai de l'accoster, de le rassurer et de le prier de bien vouloir me donner quelques détails sur sa vie passée et présente. Le vieillard se retourna à demi, passa lentement sa main sur son front comme pour raviver ses souvenirs, et il conta, d'une voix émue:

« Il me serait assez difficile de préciser le moment où je vins habiter ici; mes parents qui étaient bohémiens venaient y passer l'hiver; après leur mort, vers 1870, je songeai à élire définitivement ici mon domicile. Le propriétaire du bois, un bien brave homme, m'a cédé un petit champ que je cultive à mon profit et comme je suis vieux et incapable de travailler, je fais toutes les semaines une « tournée » dans les maisons aisées des villages environnants. Je ne me plais que dans cette solitude; et d'ailleurs, sans parents ni amis, je n'ai plus qu'un vœu: c'est que mon séjour actuel devienne mon tombeau ».

La-dessus je pris congé du vieillard et repris, en rêvant, ma route vers Seraing.

Les révélations de ce vieux solitaire me firent penser qu'un grand nombre de cavernes connues dans les villages sous des noms d'hommes, comme par exemple le TROU CAHEUR à Engis, le TROU D'AUSNY à Seraing, le TROU MANTEAU à Bed-Ahin, le TROU SANDRON, à Huccorgne et les TROUS ROBAY et DEWEZ à Moha, portent les noms de certains solitaires qui y ont fait un séjour plus ou moins prolongé. Ajouterai-je que les renseignements que j'ai pris dans les villages signalés plus haut ont pleinement confirmé ma manière de voir? Notamment pour le trou Sandron à Huccorgne et pour les trous

Robay et Dewez à Moha. Il n'en est pas de même pour ce qui concerne le trou d'Ausny et le trou Caheur: j'ai consulté les habitants les plus âgés des hameaux dans lesquels ces cavernes sont situées, et personne n'a pu me dire pourquoi elles ne sont connues dans le voisinage que sous ces noms personnels.

J'ai interrogé aux Awirs un vieillard de 88 ans et il m'a dit que depuis qu'il se souvient, la grotte d'Engis n'est connue dans le village que sous le nom de TROU CAHEUR. J'ignore pourquoi SCHMERLING, le premier auteur qui ait décrit cette caverne, lui a donné le nom de « grotte d'Engis ».

Or, les confusions qui peuvent résulter des noms nouveaux donnés à nos cavernes, sont de nature, parfois, à causer du préjudice à la science. On en jugera par le fait suivant:

En 1830, le D^r SCHMERLING explora le trou Caheur, et le désigna sous le nom de « caverne d'Engis », dans le beau livre qu'il écrivit pour rendre compte de ses découvertes dans les cavernes préhistoriques de la province de Liège.

En 1860, sir Charles LYELL vint à Engis dans le but de contrôler les découvertes que SCHMERLING avait faites dans cette « caverne d'Engis ». Il interrogea des habitants pour savoir où elle était située. Ceux-ci le conduisirent fort obligeamment dans une carrière, où existait une petite excavation. Ne voyant plus que des restes de galeries, le géologue anglais conclut que la grotte dans laquelle l'illustre savant liégeois avait découvert le fameux crâne d'Engis, dont les moulages sont conservés et exposés dans les principaux musées du monde, avait disparu dans les travaux de la carrière. (1)

Si l'éminent auteur des *Principles of Geology* avait su que la grotte fouillée par SCHMERLING portait le nom de « trou Caheur », il aurait été mis, par le premier campagnard venu, en présence de la caverne, et son exploration lui aurait permis de se prononcer avec certitude sur l'âge du gisement dans lequel avait été trouvé le célèbre crâne d'Engis. Car, il faut le dire, SCHMERLING, qui s'attendait sans doute aux objections que soulèveraient ses conclusions, avait laissé des lambeaux de couches et de brèches intactes, à dessein de faire vérifier ultérieurement ses découvertes.

En 1897, à l'issue de la séance de la Société d'Anthropologie de Bruxelles, M. le baron de Loë présentait un crâne humain portant cette étiquette: « trou Caheur, à Engis. » Personne ne supposa que ce crâne provenait de la même grotte, et

(1) Charles LYELL, *Ancienneté de l'homme prouvée par la géologie*. Trad. par M. Chaper, Paris 1863 et 1870; p. 63.

était peut-être aussi ancien que le fameux crâne d'Engis. Quand j'appris à M. le baron de Loë que le « trou Caheur » était la « grotte d'Engis » fouillée par SCHMERLING, DUPONT, FRAIPONT et moi, il fut très surpris. Car le crâne avait été découvert par un explorateur liégeois qui, ignorant sans doute cette identité, ne lui en avait point parlé. S'il l'avait pu constater, il l'aurait certainement signalée avec empressement, pour qu'à l'avenir, toute confusion fût définitivement évitée.

Ces faits dont l'importance n'échappera à personne me paraissent appuyer très sérieusement les conclusions émises dans WALLONIA par M. Louis DELATTRE, et confirmées par M. Amé DEMEULDRÉ (1). Avec ces auteurs, dont je viens seulement de lire les intéressants articles, je demande qu'on conserve et qu'on restitue au plus tôt à nos hameaux, à nos lieux-dits et à nos cavernes, leurs noms anciens et traditionnels. Comme le dit justement M. DEMEULDRÉ, nos ancêtres savaient très bien ce qu'ils faisaient, ils avaient un motif, une raison de donner tel nom à tel endroit. Nous ne connaissons plus ces motifs. Nous pouvons parfois en soupçonner la valeur. Mais lorsque même, la justification en est actuellement impossible, il y a encore des raisons de prudence à ne pas changer les noms à la légère.

ERNEST DOUDOU,

Membre de la Société d'Anthropologie de Belgique.

(1) *Hameaux et lieux-dits wallons* par Louis DELATTRE : ci dessus t. VII p. 197; par Amé DEMEULDRÉ, t. VIII p. 31.



El pòurtchî d' « Grand' Peine »

CONTE NIVELLOIS

Il avout dins l' temps in cinsi à Grand' Peine, (1) qu'on appèlou Pierre Proutte.

Djé n' sais ni au seur s'il a co des Nivelloès qui d'ont intindu pârler: seûlmint, i d' mèrou dins l' cinse, si m' mémère est bounne, branmin d'avant Dansonville, qui n'astout d'djà pus cinsi quand l'oragan à inl'vê l' grègne de Saint Antwenne.

Djé sais bi qu'adon qu'i vindou à bière délez l' marchau au faubourg de Charlerwé, in coup d'vint a arrachî s' n' insègne qui stou applaquée au mur avé tous les crampons et qu'o l'a sté rtroover d'sus l' pré d' Vaillampont, à Thines...

Mais n' parlons ni d'ça, no d'in frinn' in histucère.

El feumme Pierre Proutte — enne dgins du vi bon Dieu, si bounne qui n'a ni à l' cwère — in djou au matin, sourtou d' se staule qu'elle avou sté traire ses vatches.

In gamin d'enne dizaine d'années s' présente tout près d'ielle :

— « Cinsièrre, dist-i, n' vo faut-i ni in p'tit pòurtchî ? »

Il y avait dans le temps un fermier à Grand' Peine qu'on appelait Pierre Proutte.

Je ne sais pas au sûr s'il y a encore des Nivellois qui en ont ouï parler; seulement, il demeurait à la ferme, si ma mémoire est bonne, beaucoup avant Dansonville, qui n'était déjà plus fermier quand l'ouragan a enlevé la grange de St-Antoine.

Je sais bien qu'alors qu'il vendait à boire près du maréchal, au faubourg de Charleroi, un coup de vent a arraché son enseigne qui était fixée au mur, avec tous les crampons, et qu'on l'a été retrouver sur le pré Vaillampont, à Thines...

Mais ne parlons pas de cela : nous en ferions une histoire.

La femme Pierre Proutte — une personne du vieux bon Dieu, si bonne qu'il n'y a pas à croire — un (jour) matin, sortait de son étable, ayant été traire ses vaches.

Un gamin d'une dizaine d'années se présente à elle :

— « Fermière, dit-il, ne vous faut-il pas un petit porcher ? »

(1) Grand' Peine est une vieille ferme aux environs de Nivelles. Le récit, que notre conteur a très soigneusement localisé contient un certain nombre de noms de lieux-dits, que nous signalons dans le texte par une différence de caractères.

— « Mon Dieu, m' fi ! dist-elle, vos astez si p'tit ! Vo n'astez ni pus gros qu' pou deux liards de beurre. »

— « Ça n' fait ri, cinsièrè, dist-i, djé frai toutes vos commissions et vo sàrez contenne d' mi. »

L' cinsièrè l'a fai intrer : elle li a d'né n' djatte dé ca 'è avé n' bounne tartine :

— « Et bi, m' fi, dis-elle, vo m' plai-gi fi bi : vo d'irez tchamp avé les pourchas pou coum ninchi. »

Quand tous ses pourchas ont ieu sté hours dé l' cou, i d'mande à l' cinsièrè dessus qué tchamp s'qu'i dvout d'aller :

— « Vo desquindrez l' tchémin, dist-elle; vo passerez d'lez l' chateau de l' Fauvette (qu'a sté habité pa Mien Brouette); vo passerez d'lez Pécau, vo trouverez l' palfond-tch'min qu'on appelle l'Escavée; vo frez pâturer vos pourchas doula. Adon, d'sus la gauche, et fondrée qui est là apparti à l' cinse : c'est l' Paradis des tch'faux; vo pomez pâturer djusqu'à l' Petite Sainte-Gédrù. »

V'là tous les pourchas dins l' tchémin d' l'Escavée. Et gamin monte tout à l' coupette dé l' urais, i tire in p'tit lié dé s' poche et i s' met à studii.

Tout d'in coup, il aperçoit in vi grand'père qui passou dins l' tchémin avé 'n' besace à s' dos :

— « Bondjou, papa, » dist-i l' gamin.

Grand'père li respond :

— « Bondjou, m' fi; vos astez bi

— « Mon Dieu, mon fils ! dit-elle, vous êtes si petit ! vous n'êtes pas plus gros que pour deux liards de beurre. »

— « Ça ne fait rien, fermière, dit-il, je ferai toutes vos courses et vous serez contente de moi. »

La fermière l'a fait entrer : elle lui a donné une jatte de café avec une bonne tartine :

— « Et bien, mon fils, dit-elle, vous me plaisez tout-à-fait bien : vous irez au champ avec les porcs pour commencer. »

Quand tous les porcs ont été hors de la cour, il demande à la fermière sur quel champ il devait aller.

— « Vous descendrez le chemin, dit elle; vous passerez près du chateau de la Fauvette (qui a été habité par Mien Brouette); vous passerez près de Pécau, vous trouverez le profond-chemin qu'on appelle l'Escavée; vous ferez pâturer vos porcs là. Alors, sur la gauche, le fond qui est là appartient à la ferme : c'est le Paradis des chevaux; vous pouvez pâturer jusqu'à la Petite-Sainte-Ge-trude. »

Voilà tous les porcs dans le chemin de l'Escavée. Le gamin monte au haut du talus, il tire un petit livre de sa poche et se met à étudier (1).

Tout à coup, il aperçoit un vieux grand'père (2) qui passait dans le chemin avec une besace au dos.

— « Bonjour, papa, » dit le gamin.

Grand'père lui répond :

— « Bonjour mon fils; vous êtes

(1) Ce « petit livre » duquel on ne nous dit rien ici, apparaît comme un livre de magie dans divers contes analogues. On le trouve déjà lui-même dans l'« Histoire de Pirof » conte liégeois, Wallonia, t. II, p. 112 et suiv.

(2) Chez les Wallons, tous les vieillards sont appelés « grand-père » et l'on salue les vieilles sous le nom de « grand-mère ».

sàdje, em' fi; volez desquinde djusqu'à d'lez mi, djé vo frai in cadeau ? »

— « Dje vu bi », dist-i l' gamin.

Et grand'père li dit :

— « Vo pomez choesi tucs affaire à vo moude; sondji çu qu' vo volez. »

— « Vo m' donnerez cé qué dj' vo va d'mander ? » dist-i l' gamin.

— « Oi, dist-i l' grand'père. Choesissez tucs affaires. »

— « Eh bi, djé vourou bi n' petite arbalèsse avé in maquet, quand dj'aguign'rou in mouchon, qu' djé l' virou tché à mes pids. »

— « Ça iest, dist-i l' père, v'là vo n-arbalèsse : à c' te heure ?... »

— « A c' te heure, dist-i l' gamin, djé vourou avicé in chufflot, quand djé djurous d' su l' chufflot, qué dj' frou danser tous les ciens qué dj' vourou bi. »

— « Ça iest, dist-i l' père, v'là vo chufflot : à c' te heure ?... »

— « A c' te heure, dist-i l' gamin, djé vourou in satche, quand djé m'mettrou dins l' satche, djé dirou : « Saute, satche » et qué d' sautelrou au dzeur des haies et des buchons. »

— « Ça iest, dist-i l' père, v'là l' satche... A c' te heure, em' fi, fuchi sàdje, et toutes soûvies de bounheurs. »

N' miette après, i passe in curé dins l' tchémin, qui lijout dins-n-in lié.

Et gamin crie, comm' au grand'père :

— « Bondjou, monsieur ! »

Et curé n' respond ni.

I crie tucs coups : « Bondjou, monsieur ! »

Pou d' réponsse.

Et gamin li dit pou qu' i l' intinde : « Vos astez in fameux mau alvé, »

bien sage, mon fils; voulez-vous descendre jusque près de moi, je vous ferai un cadeau ? »

— « Je veux bien, » dit le gamin.

Le grand-père lui dit :

— « Vous pouvez choisir trois objets à votre goût; songez ce que vous voulez. »

— « Vous me donnerez ce que je vous vais demander ? » dit le gamin.

— « Oui, dit le grand-père. Choisissez trois objets. »

— Et bien, je voudrais bien une petite arbalète avec un projectile : quand je viserais un oiseau, je le verrais tomber à mes pieds. »

— « Ça y est, dit le père; voilà votre arbalète : à présent ?... »

— « A présent, dit le gamin, je voudrais avoir un sifflet : quand je jouerais sur le sifflet, je ferais danser tous ceux que je voudrais bien. »

— « Ça y est, dit le père, voilà votre sifflet : à présent ?... »

— « A présent, dit le gamin, je voudrais un sac, quand je me mettrais dans le sac, je dirais : « Saute, sac ! » et je sauterais au-dessus des haies et des buissons. »

— « Ça y est, dit le père, voilà le sac... A présent, mon fils, soyez sage, et toutes sortes de bounheurs ! »

Un peu après, il passe un prêtre dans le chemin, qui lisait dans un livre.

Le gamin crie, comme au grand-père :

— « Bonjour, monsieur ! »

Le prêtre ne répond pas.

Il crie trois coups : « Bonjour, monsieur ! »

Point de réponsse.

Le gamin lui dit pour qu' il l' entende : « Vous êtes un fameux mal élevé ! »